Image not found or type unknown

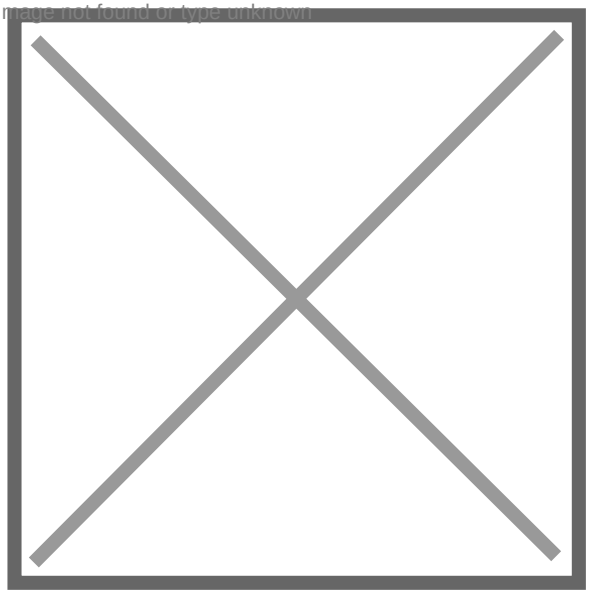

# Licencier causse de maladie sans passé au médecin du travail

Par **phlpp826**, le **05/04/2009** à **21:58**

Bonjour,j'ai travaillé comme femme de ménage pour un laboratoir en 1998 mes mon travail n'était pas femme de ménage plutot aide laboratoir mes sans protection et sans formation fiche de paie marqué femme de ménage embochée voila ce que je fesai je vidée des pots formol avec des déché humains seins fétuse colon intestin tumeur mes yeux piquet et mon visage été tout rouge et je manqué d'air eles pot que je vidée il fallé néttoyer et remettre étiquette du labo.Plaquette de frotti déja utillisé il fallé néttoyer et remettre des lamps+étiquette du labo je renplicé des petit pots formol et des moyent je devez coupé avec acool90 avec de leux distillée et je renplicé pots alcool 50 vaiselle de labo ou il fesai analise nettoyer spéculome je vidée les ponction les urine et des seringleet seringle vidée mette contenere les colli pour hopitals clinique médecins ces moi qui les préparé et il en avez beaucoupquand je disez au gens du labo que quand je vidée ses pots sa piqué au yeux etje manqué d'aire et que mon visage été rouge il ricollée et me disez que s'été les vapeur du formol et tuot ses chaire humains mon marqué moralement en 2001je tombe malade la cpam me mes en longue maladie en 2001 j'usquent 2004 mes patron me licencie causse de maladie sans passé au médecin du travail moi je ne savez pas que ces produits été tocxique sa comencé part des bronchit répétitive et des douleur au mains aupied au genoux et au dos j'ai été souvent rumatologue car j'avez souvent des déplasement lonbere et tout ses douleur etant toujour maladeen 2006 je vez voir avocat qui voie mes contrat s et le dernier contrat d'embocheil ma dit que les contra n'été pas dans les normal il a prit mon dossier et au lieu dossier
au lieu de faire appelle au prudhomm il attaque la cpam moi ne connéssé pas la loie il afait trénée cette afaire il ma prie 1500 mon mari aété sur internet et des avocat mon dit que e n'été pas un bon avocat qu'il devez faire appelle au prudhommce qui a pas fait au paravent il néte pas a sont compte maintenent il ya sont propre cabinet je ses que mes patron on de grande connéssence alor on al e droit dent poissonnée et roulé des petit ouvrier sans que ses

gens sois punie je suis totalement déssue de la justice j'ai fait appelle batonnier et j'ai demandée que mon argent me sois renduet que mon appelle au prudhomm sois compté a partir de 2006 on va voire si ce patonnier fait bien sont travail car je suis malade moralement et fisiquemant adrsse amail phlpp826@aol.com

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés